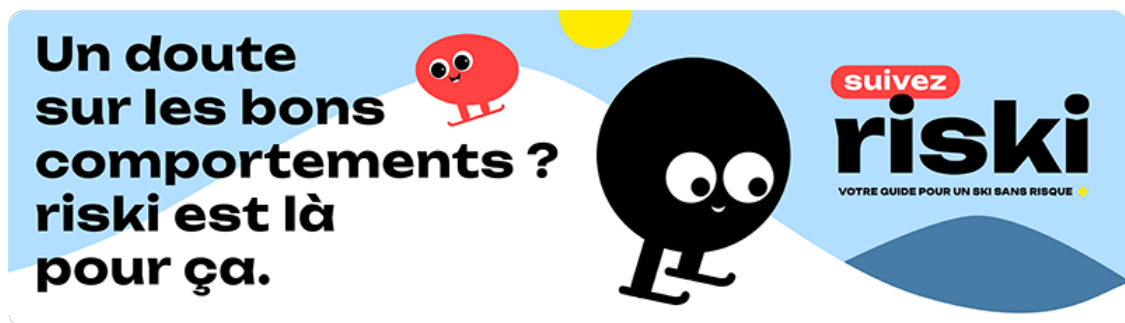


## Lettre d'information

Vendredi 6 février 2026

### Prévention des accidents de ski

Adoptez les bons réflexes pour profiter sereinement des pistes



Pour sensibiliser le public, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la vie associative lance une nouvelle campagne de prévention qui a pour objectif de rappeler à tous l'importance d'un comportement responsable sur les pistes.

[Voir le dossier](#)



### Informez et protégez les jeunes des dangers des écrans

A l'occasion du **Safer Internet Day**, l'INC vous propose des ressources pour informer et protéger les jeunes des dangers des écrans.

[Voir le dossier](#)



### Comment recycler vos anciens appareils de bricolage ?

Lorsqu'on achète du matériel de bricolage ou de jardinage, on ne pense pas toujours au sort des anciens outils usagés. Pourtant, une filière de responsabilité élargie des producteurs oblige les distributeurs à les reprendre gratuitement.

Voir la vidéo



## Le syndic n'a pas informé les occupants de l'immeuble de la réalisation de travaux

Quelles sont les obligations du syndic en matière de travaux et les délais à respecter ?

Utiliser le modèle de lettre



## La livraison : vos droits et recours

Livraison retardée, non reçue, endommagée ? Quelles sont vos recours ?

Réponses dans cette fiche pratique et modèles de lettres pour vous aider à régler le litige.

Voir la fiche pratique

[Fiches pratiques](#) | [Modèles de lettres](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation  
76, avenue Pierre Brossolette  
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [dpo@inc60.fr](mailto:dpo@inc60.fr).

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)